

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 8

Décembre 2011



EDITO



TOUS FOUTUS!

☀ 21 décembre 2012, cela vous dit quelque chose?

Dans près d'une année, l'apocalypse ravagera notre monde. Les Mayas l'ont annoncé il y a déjà plus de 1000 ans.

Plus que 365 jours avant le chaos. Profitez-en: pour la Der des Ders, votez Ted Robert! Je sais, GEXagère.

Que va-t-on rater?

Une nouvelle et grandiose place du Torrent, un parking enterré (un signe?), un nouveau plan directeur communal, un rond-point à Socretta, une fusion Aigle-Yvorne-Corbeyrier-Roche-Chessel-Rennaz-Noville-Villeneuve, j'en passe et des meilleurs.

2012 marque donc le début de la fin.

Suite à la crise financière, l'argent n'aura plus de valeur et les échanges se feront avec des coquillages; il est préférable de faire des stocks de coquillages dès maintenant.

Faut-il croire aux prédictions d'une civilisation habillée en tutus qui sacrifiait des enfants aux dieux croyant qu'ils seraient réincarnés en fourmis ou papillons?

Leur calendrier ne peut pas être plus dévastateur que celui des paysannes vauvoises.

En terme d'avenir, je ne fais confiance



qu'à Elisabeth Tessier, surtout depuis qu'elle aurait annoncé qu'en 2074, Nouvel-An tomberait un vendredi 13.

Cette situation fait le beurre des mouvements écologistes de tous ordres. La notion si abstraite de développement durable prend enfin sens: en bâtissant un monde meilleur pour les générations futures, nous bénéficierons d'un sursis. Une lueur d'espoir, mais suffisante pour rentabiliser des capteurs solaires thermiques en moins de 20 ans?

D'autres solutions, bien de chez nous, existent pour repousser la fin du monde: en lançant un référendum par exemple ou en mettant sur le coup le Service immobilier patrimoine et logistique du canton; nul doute qu'il s'opposera au cataclysme

pour des raisons évidentes d'atteinte au patrimoine bâti, notamment au front sud des Maisons-Neuves. Les lourdeurs administratives qui plombent toute forme de progrès en nos contrées suffiront à écœurer toute puissance maléfique et à dissuader de tout bouleversement de l'ordre bien établi.

Une chose est certaine: le 20 décembre, j'irai me faire embaucher au Département fédéral de la défense. Ils ont 20 ans de retard.

Mais rassurez-vous: selon des sources scientifiques, les personnes qui ont survécu à la fin du monde de 2000 ont 95% de chance de plus que les autres de survivre à la fin du monde de décembre 2012.

Belles Fêtes à vous ainsi qu'à vos familles et Bonne Année 2012!

Gary Perret



- SOMMAIRE -

Edito	1
Infos communales	2-3
Infos du Conseil et de la Municipalité	4
Infos politiques et de la paroisse	5
Infos communales	6
Infos du Cartel	7
Agenda - Infos régionales	8

Le Conseil communal,
La Municipalité
ainsi que le personnel communal
vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes
de fin d'année

Une pergola offerte par le Syndicat des améliorations foncières

Le comité du Syndicat des améliorations foncières a pris l'initiative d'offrir à la population une magnifique pergola pour marquer la fin des travaux, débutés en 2001.

Son inauguration s'est déroulée le 17 août, en présence de MM. Dubuis et Bassang, municipaux.



Située au lieu-dit «La Rapette», le long du chemin menant de Vers-Morey à la Magnenaz, cette pergola se veut une halte de détente dans un cadre somptueux, au milieu des vignes. Suite à la démission honorable du titulaire, qui a fait valoir son droit à la retraite, la Municipalité d'Yvorne met au concours le poste d'

exploitant de la station d'épuration et responsable du service des eaux (100%)

Missions principales :

- Assurer le bon fonctionnement de la STEP ;
- Réalisation des travaux d'entretien courant ;
- Analyse hebdomadaire de la qualité de l'eau ;
- Surveillance et contrôle du réseau d'eau potable et eaux usées ;
- Assurer l'alimentation en eau potable de la commune.

Profil souhaité :

- CFC en électricité ou en électro-mécanique ;
- Brevet fédéral ou cours de base d'exploitant de STEP ;
- Expérience dans le domaine du traitement des eaux.

Conditions générales :

- Engagement selon les statuts du personnel communal d'Yvorne.

Entrée en fonction :

- De suite ou date à convenir.

Renseignements :

- Christian Richard, secrétaire municipal et Jacques-Henri Müller, municipal
- 079 449 79 37 et 079 476 24 17 ou 024 466 25 22.

Les offres manuscrites avec documents usuels et photo récente sont à adresser jusqu'au **10 janvier 2012 au Greffe municipal d'Yvorne, case postale 51, 1853 Yvorne.**

Vendanges 2011

Je vous défie de trouver, de Satigny à Landquart, de Ville-neuve à Lavey un vigneron insatisfait du millésime 2011.

Qualité, quantité, soleil, excellents sondages, parfaite maturité, bonne humeur. Si les vendanges étaient sous contrat, chacun signerait pour cent ans.

La vigne s'est éveillée bien tôt en 2011. Les pointes vertes ont éclo les premiers jours d'avril, voire même le 1^{er} dans les parcelles précoces et ce n'est point un poisson d'avril! Tout au long de la saison d'été la vigne a gardé 3 longueurs - 3 semaines d'avance par rapport à une année moyenne.

Une année particulièrement sèche, seul 1921 a été moindre, a permis au vigneron de garder un raisin particulièrement sain.

Déguster les nouveaux dans les caves est une partie de plaisir, parfait équilibre, bouquets subtils.

Fait exceptionnel à mentionner: la Mondeuse de notre Cave Communale a été vendangée le 3 novembre. Un état excellent et une maturité parfaite, le sondage a dépassé le seuil des 100°Oe pour s'établir à 103!

Au plaisir de vous y rencontrer tous! Santé bonheur!

Personnel communal

Une apprentie « agent d'exploitation »

La Commune a engagé Mlle Francesca Mafri en tant qu'apprentie « agent d'exploitation ».

Ce nouvel apprentissage est prévu pour permettre à des jeunes qui n'ont pas forcément de bonnes bases scolaires de pratiquer un métier accessible avec un CFC à la clé. Ils contrôlent et entretiennent les bâtiments et les installations d'infrastructure, les nettoient et en prennent soin: Il en va de même pour les aires d'exploitation et les espaces verts.

Ils s'intéressent aux tâches d'organisation et de planification. Ces apprentis peuvent choisir entre le service domestique et le service d'exploitation. La formation dure 3 ans et le maître d'apprentissage doit être au bénéfice d'un CFC du bâtiment.



Torrent d'Yvorne

La 3^{ème} phase des travaux d'assainissement du Torrent ont débuté le 7 novembre, en aval de la route cantonale.

Les travaux en amont de cette route commenceront le 23 janvier.

Les chantiers devraient se terminer à la fin juin 2012.

Rappel des travaux :

Les travaux projetés sur le Torrent d'Yvorne se situent entre le lieu-dit «La Condémine» et la confluence du Torrent d'Yvorne avec la Grande Eau.

En amont du tronçon concerné, le dépotoir à sédiments existant sera modifié afin d'augmenter sa capacité de rétention d'environ 1'000 m³ dans l'état actuel à environ 4'500 m³. De plus, la rive droite du canal situé à l'amont du dépotoir sera rehaussée afin de favoriser les déversements sur l'autre rive, la gestion des écoulements déversés se faisant au droit du dépotoir où une digue est prévue pour ramener les eaux à l'intérieur de l'ouvrage.

A l'aval du dépotoir, le passage sous la route cantonale, qui présente à l'heure actuelle une capacité hydraulique insuffisante, sera élargi afin d'atteindre l'objectif de protection de la route et des terrains voisins.



Finalement, le tronçon de torrent situé entre la route cantonale et la confluence avec la Grande Eau sera également amélioré. Une digue sera créée en rive gauche afin de protéger les zones de bâti situées sur cette rive, et le déversement des eaux sera favorisé sur rive droite, où les débits pourront s'écouler au travers des terrains de sport sans provoquer de dommages aux habitations.

En parallèle, une réflexion est menée par M. Gérard Sauthier, municipal en charge de police et de la signalisation, avec le Service des routes pour la création, dans cette zone, d'un passage pour piétons, éclairé, afin de sécuriser la traversée de cette route.



Versvey

Pas de passage pour piétons, mais...

Un pas en avant vient d'être franchi pour permettre aux piétons de traverser la route cantonale à Versvey dans de meilleures conditions. Précision : il ne s'agit pas d'un passage pour piétons, mais d'une «aide à traverser pour les piétons». En effet, la loi sur la circulation routière précise que sur un tronçon routier à 80 km/h, les piétons ne sont pas prioritaires.

L'îlot séparant la route agit toutefois comme un ralentisseur et rend la traversée de cette route un peu plus sûre.

Un éclairage des abords de la route et des abribus TPC est à l'étude.





INFOS DU CONSEIL COMMUNAL



SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2011

 Durant cette avant-dernière séance de l'année,

• **Le Conseil communal a :**

- Accepté le préavis municipal 9/2011 concernant l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de plaider, pour la législature 2011-2016.

- Accepté le préavis municipal 10/2011 relatif à l'octroi d'une autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières.

- Accepté le préavis municipal 11/2011 concernant la fixation de plafonds d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016.

Ce plafond d'endettement est fixé à Fr. 6'185'600.- et le plafond de risques pour cautionnement et autres engagements à Fr. 500'000.-.

- Accepté le préavis municipal 12/2011 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2012.

La réforme de l'organisation policière vaudoise voulue par le Grand Conseil, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2012, s'accompagne d'une bascule d'impôts de 2 points

de l'Etat aux communes, afin de leur permettre de financer les polices communales ou les prestations fournies par la police cantonale.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2012, les taux d'imposition communaux sont en principe augmentés de 2 points (Yvorne 68,5% au lieu de 66,5 en 2011) et, par effet de transfert de charges, le taux cantonal de base est porté à 155,5% (au lieu de 157,5%).

• **La Municipalité a :**

- Déposé le préavis municipal 13/2011 concernant le projet de budget pour l'année 2012.

Ce budget prévoit :

Total des dépenses : Fr.5'039'910.-

Total des recettes : Fr.4'889'243.-

Soit un excédent de charges de Fr.150'667.-

La commission des finances rendra son rapport lors du prochain Conseil.


La dernière séance de l'année a eu lieu le 15 décembre. Compte-rendu dans le prochain «Vuargnéran».



INFOS COMMUNALES



Elimination des déchets ménagers

 Dans un récent arrêt, le Tribunal fédéral a décidé que l'élimination des déchets ménagers ne peut être financée par une taxe forfaitaire seulement. Une part incitative (au poids ou sac) doit être également prélevée.

Le Département de sécurité et de l'environnement (DES) du canton en a informé les communes en précisant que la part du financement par l'impôt ne doit pas être supérieure à 30%.


Les communes doivent se mettre en conformité sans délai, conformément à la décision du Tribunal fédéral. Selon le communiqué du DES, cela signifie que « 130 communes, qui au 30 juin 2011 ne percevaient pas de taxes ou qui encaissaient une taxe selon la consommation d'eau, doivent mettre en œuvre un système de financement complet.

161 autres communes, comme Yvorne, qui s'étaient jusqu'à présent contentées d'une taxe forfaitaire, devront compléter leur dispositif par un prélèvement en fonction de la quantité de déchets produite par le ménage ».

Afin de respecter les dispositions cantonales, notre commune étudie, avec d'autres communes environnantes, les formules possibles. Une solution équitable par rapport au citoyen-polueur devrait être prochainement trouvée.

A suivre...


Campings

 Considérés jusqu'à présent comme des résidences secondaires, les caravanes et autre mobile homes peuvent désormais, dans des cas exceptionnels, être assimilés à des résidences principales.

Le Service de la population (SPOP), en charge des relations avec les communes, a en effet assoupli la pratique en matière de dépôts des papiers pour les résidents des campings ; cet assouplissement est soumis à plusieurs conditions. Il faut notamment l'accord de la commune et du propriétaire du terrain. Le SPOP insiste cependant sur le caractère exceptionnel de ces démarches.

La raréfaction des appartements disponibles poussent de plus en plus de personnes à se tourner vers ce type de logement. Ces résidents échappent à tout contrôle, étant souvent inscrits à des adresses fictives, chez des amis, parfois dans un autre canton.

Expositions

 • **Galerie d'Yvorne :** (Les Maisons-Neuves 42) : **Franky Boy** (peintures et sculptures) / **Christian Lauener** (bijoux). Jusqu'au 31 décembre 2011. Ouvertures : vendredis et samedis de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous (tél. 079 304 56 44).

• **Badouxthèque :** peintures de **Jean-Michel Perret**. De janvier à mars. Ouverture de 10 h à 20 h tous les jours. www.badouxtheque.ch, tél. 024 467 00 40.

• **Bâtiment communal La Grappe :** photos animalières, de nature et paysages d'**Eugène Hüttenmoser**. Heures d'ouverture de la Commune. www.yvorne.ch, tél. 024 466 25 22.



INFOS PAROISSIALES



PAROISSE

D'autres visages

Suite au départ de Catherine Dietiker, l'équipe ministérielle change pour quelques mois, en attendant l'arrivée d'un nouveau pasteur! Avec Anne-Christine Rapin et Catherine Salzborn Chenuz, des visages connus reprennent de l'activité: les pasteurs Jean-Pierre Thévenaz et Bernard Martin, ainsi qu'Eric Buttica (étudiant en théologie) pour les catéchismes 7^{ème} à 9^{ème} année.

Rendez-vous à Yvorne:

- « **Parenthèse** » avec Catherine Salzborn Chenuz: célébration un vendredi par mois (à la salle sous la cure: 13 janvier, 10 février, 9 mars...)
- **Culte de Noël**, le 25 décembre à 10h15 à l'église
- **Culte de l'Enfance** (lundis 9 janvier, 6 février, 5 mars...) et du

Club ¾ (mardis 10 janvier, 7 février, 6 mars...), après l'école, salle sous la Cure

- **Souper paroissial**, à la Couronne, samedi 18 février 2012.



Pour l'Unité des Chrétiens:

- Célébration œcuménique à l'église du Cloître à Aigle: dimanche 15 janvier, 10 h
- Rencontre « Aigle is en Marche » à l'église catholique: mercredi 18 janvier, 20 h
- Pour vivre un temps de partage entre aînés et jeunes, à l'église évangélique (à Châble-Croix), vendredi 20 janvier, 20 h.

Paroisse réformée: pasteurs A.-C. Rapin - 021 331 56 47 / C. Salzborn - 021 331 58 35 / J.-P. Thévenaz - 024 466 44 28 / B. Martin - 024 434 19 81 - www.aigle.eerv.ch

Paroisse catholique: rue du Rhône 4, Aigle - 024 466 23 88 - www.cath-vd.ch




INFOS POLITIQUES D'YVORNE



PLR
Les Libéraux-Radicaux

EH OUI, ENCORE UNE ANNÉE QUI S'ACHÈVE...

 Mesdames et Messieurs, l'année 2011 fut jalonnée par plusieurs élections importantes: Tout d'abord, ce printemps, les communales. De nombreux nouveaux conseillers ont été élus, ce qui me réjouit. Ils se sont d'ailleurs vite habitués à notre Conseil; tant au niveau des diverses commissions qu'au fonctionnement du conseil en lui-même.

Je suis certain que nous allons continuer à défendre ce village afin qu'il garde encore longtemps toute sa tranquillité et sa beauté.

Cet automne, ce fut les votations pour le National. Je crois que la région a perdu de peu les deux sièges du PLR. Je ne veux ici jeter la pierre à personne, mais il me semble qu'il y ait eu quelques disfonctionnements au sein du comité d'arrondissement et que tout n'a pas été fait comme cela aurait dû l'être; nous aurions pu avoir deux très bons conseillers nationaux... Il nous faut maintenant parler de l'avenir. Nous cherchons 2 personnes pour rejoindre le comité. Merci de me contacter!

Au printemps prochain auront lieu les élections pour le Grand Conseil. 8 candidats PLR (sur une seule liste) vont essayer de garder les 3 sièges que nous avons aujourd'hui. Au vu des bons résultats obtenus par le PLR dans toutes les communes du district lors des élections communales, nous pouvons espérer avoir un 4^{ème} siège.


Pour motiver les troupes, les comités PLR des diverses communes du district ont décidé de fêter le 24 janvier 2012 ensemble, au Château d'Aigle. Vous allez recevoir une invitation au début du mois de janvier et j'espère vous voir nombreux lors de cette soirée.

Je termine en vous souhaitant, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Alain Bassang, Président du PLR Yvorne



ON MET LA 2^{ème}!

 Le Groupe Arc-en-Ciel, renforcé de plusieurs membres actifs, trouve un nouveau souffle pour cette 2^{ème} législature. Nous sommes pleins d'énergie et prêts à nous pencher sur les divers dossiers que nous mettons en avant durant la campagne d'élection afin de soutenir nos 2 conseillers communaux.

Dans un premier temps, nous allons nous assurer que les dossiers en cours au Conseil Communal (place du Torrent, éclairage public, gestion des déchets) tiennent au mieux compte des critères favorisant le développement durable. Nous souhaitons aussi stimuler le Conseil Communal à trouver des solutions permettant

- aux enfants d'Yvorne d'avoir un système d'accueil préscolaire et para scolaire adapté,
- aux habitants de profiter des bancs publics tout au long de l'année,
- à l'eau de couler dans nos fontaines même lorsque la sécheresse pointe.

Nous rencontrons régulièrement des gens qui se demandent pourquoi nous formons un groupement d'opinion libre. Ce statut un peu particulier semblerait limiter notre visibilité et nos actions. Notre intérêt commun reste le développement durable au service du village plutôt qu'une ligne de partis, nous vous encourageons donc à suivre nos réflexions, réalisations et propositions d'actions sur notre site « www.arcenciel-yvorne.ch » et à en savoir plus sur le développement durable sur le site de l'Etat de Vaud « www.vd.ch ».

Nous restons aussi à votre disposition et vous souhaitons une belle fin d'année

*Pour le Groupe Arc-en-Ciel
Suzanne Wagner
Présidente*



COMPOSITION DU COMITÉ

 Président:
Guy Stalder

Vice-président:
François Lüthi

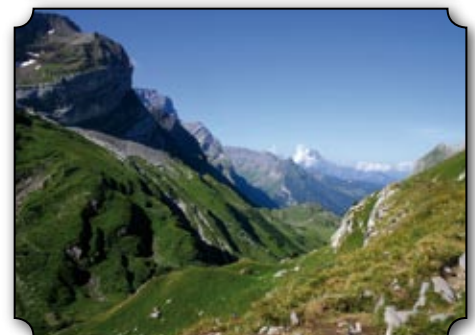
Secrétaire-caissier:
René Tabord

Personne de contact:
Guy Stalder
Les Blettaux
1853 Yvorne

Tél. 079 427 60 13

L'UDC Yvorne vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2012.

OÙ EST-CE DONC?



Réponse à adresser à la Commune.
A gagner: 3 bouteilles de vin de la Commune.



Yverne - L'Abbaye: les 40 ans du jumelage le 14 octobre 2011

La première et la dernière commune du répertoire alphabétique des communes vaudoises ont célébrés leurs 40 ans de jumelage.

En préambule, les autorités politiques de L'Abbaye et d'Yverne ont symboliquement foulé les sentiers du Clos de l'Abbaye avant de rejoindre la Grappe pour une partie officielle.

Les festivités se sont poursuivies autour d'un repas fraternel.



Les deux syndics:
Philippe Gex
et Gabriel Gay.



La Charte du jumelage

Yverne, hôte d'honneur à la Foire du Valais

Fallait le faire! Des vins vaudois, qui plus est d'Yverne, en « guest star » de la sacro-sainte Foire du Valais.

Hôtes d'honneur de l'Espace gourmand, les vins d'Yverne n'ont pas failli à leur réputation. Animé par le plus vaudois des Valaisans, notre secrétaire communal Christian Richard, le stand vuargnéran a attiré une foule hétéroclite et quelques têtes connues.



Humour et bonne humeur
pour Yann Lambiel, Eric Minod et Christophe Rod.

Quand Christian rencontre Christian...

Tu vois comment!

CR (Christian Richard) et CC (Christian Constantin).

Permettez-moi de relater succinctement nos activités estivales et automnales :

Le retour de vacances a été tonitruant. Nos voisins aiglons nous ont gratifiés de la traditionnelle Braderie (bienvenue au bar du Ski-Club) ainsi que d'un spectacle d'envergure avec « J'Imagine » pour le jubilaire d'Aigle-Alliance, société de gymnastique aiglonne fêtant ainsi son siècle d'existence.

A Yvorne, le Bouchon d'Or a organisé son tournoi annuel, les Amis Tireurs ont porté nos couleurs lors des traditionnels tirs cantonaux ou commémoratifs, les Abbayes ont couronné leurs Rois du Tir sur la place du Village.

Les jardins du Caveau ont été le lieu de rassemblement de la Fête Nationale. Dès l'aurore, l'équipe de Provy et le staff de Sylvia Minod se sont mis en quatre pour accueillir une bonne centaine d'inscrits. Durant l'après-midi, les membres du Ski-Club les ont relayés avec brochette-party au programme, appuyés par le Cartel et les équipes de la Commune afin d'approcher le feu traditionnel du lieu de Fête.

Un cortège emmené par les tambours de la Jeunesse a réuni petits et grands avant la partie officielle où à la tribune se sont succédés votre serviteur, notre syndic Philippe Gex et Mickaël Nicollier, nouveau citoyen, pour la lecture du Pacte. Le feu a été bouté sur fond d'hymne national. DJ Fabrice a mené la soirée loin dans la nuit.

Comme en 2010, dame Météo a permis la manifestation des remises du Mérite Vuarnéran et des prix des Balcons fleuris sous les meilleurs auspices le 24 septembre sur la place du Torrent avec la participation exceptionnelle des Croque'Odile. Le Cartel a reçu de nombreuses candidatures pour ce Mérite. Si chacun requerrait les qualités nécessaires, un seul a été nommé après de longues délibérations. Le Méritant 2011 est ainsi Alain Cathélaz. Habitant de notre village depuis plusieurs années, il travaille dans les caves Badoux. Alain est un sportif accompli. En parallèle à la Jeunesse Aiglonne, il a fait de nombreux match de rink-hockey, du roller in-line et de la course à pieds. Ensuite, en tant de sportif complet et accompli, il a

débuté les triathlons et notamment celui de longue haleine: l'IronMan. Jugez plutôt: 3.8 km de natation sur un plan d'eau, 180 km de vélo (une étape d'un tour de France) et 42 km soit un marathon, le tout en une seule traite soit une douzaine d'heures (en 2011, 11 h 24 à Regensburg (All.)). Une fois à la maison et avec sa famille, il transforme sa cuisine en laboratoire de brasserie pour concocter une collection de bières vuarnéranes longuement et minutieusement choyées et élevées. Un régal de brassage dans notre région œnologique: blanche de Noël, rousse ambrée, blonde aux raisins, rouge malt whisky, notamment! Les lauréats des balcons et jardins fleuris sont les fleurons de nos maisons, dignes ambassadeurs d'Yvorne et permettant ainsi à tout visiteur de se sentir à l'aise à tout endroit.

Le premier samedi des vendanges convient parfaitement à cette manifestation. D'usage et de tradition que cet événement perdure à cette date. Je n'affirme cependant pas que les vendanges doivent être programmées en fonction de la disponibilité de nos futurs Méritants... Convivialité est le mot-clé de la soirée autour de la tonnelle ou l'apéro se partage, assis à table pour déguster les menus de Jean-Pierre Devaud et finalement sur la place de danse. Un grand merci aux bénévoles et organisateurs de cette soirée: le Moto-Club, la Jeunesse et leur bar, les Croque'Odile (Marco, Julien, Thierry et Jean Marc) et bien entendu la Commune, la Municipalité et la voirie.

Novembre a vu débiter la saison des lotos avec celui des sociétés. Le mois suivant le FC Yvorne fait le sien. Au moment où l'encre de notre journal sèche à l'imprimerie, les traditionnelles fenêtres de l'Avent se terminent. Nous aurons été ainsi chaque soir réunis dans un nouvel endroit aux 4 coins de la Commune.

En 2003 et 2004, dans le cadre du Téléthon, Yvorne avait vécu ses 24 heures de marche au sein du village avec divers stands et activités de sociétés de la région. Nous souhaitons réorganiser cette manifestation en 2012.

D'ores et déjà le Cartel des sociétés locales vous souhaite à chacun d'excellentes fêtes de fin d'année et vous encourage à

vivre et faire vivre ce village de jour comme de nuit ici ou ailleurs. Merci à tous...

Frédéric Blanc
Président

Ambiances à la remise du Mérite Vuarnéran



Une affluence record, comme d'habitude!



Hélène Frütschi, municipale et Fred Blanc, président du Cartel



Croque'Odile et ses fans



Jean-Pierre, le cuisinier, dans ses œuvres

AGENDA

1^{er} janvier 2012

Accueil de la Jeunesse à Versvey

Amis de Versvey

1^{er} et 2 janvier Tournée tambours de la Jeunesse - Bal le 2 janvier

9 janvier Reprise de l'école

14, 21 et 28 janvier Sorties OJ - Ski-Club

11 janvier Rencontres du mercredi

14h15 à la Maison de Paroisse d'Aigle

13 janvier Célébration « Parenthèse »

19h30 salle sous la cure - Paroisse

21 janvier Concours de tambours

à Cossonay - Jeunesse

25 janvier Rencontres du mercredi

14h15 à la Grappe - Paroisse

1^{er} février Ramassage papier-carton

3 février Assemblées générales

Mousquetaires et Union

4 février Sorties raquettes

descente aux flambeaux, raquette - Ski-Club

4, 18 février Sorties OJ - Ski-Club

8 février Rencontres du mercredi

14h15 à la Maison de paroisse à Aigle

10 février Célébration « Parenthèse »

19h30 salle sous la cure - Paroisse

11-12 février Week-end OJ - Ski-Club

11 février Match aux cartes - Bouchon d'Or

18 février Souper paroissial

salle de la Couronne - Paroisse

22 février Rencontres du mercredi

24 février Vacances scolaires

14h15 à la Grappe - Paroisse

29 février

Assemblée générale - Amis de Versvey

7 mars Rencontres du mercredi

14h30 à la Maison de Commune Corbeyrier

9 mars Célébration « Parenthèse »

19h30 salle sous la cure - Paroisse

11 mars Concours aux Mosses - Ski-Club

11 mars Elections cantonales

Grand Conseil et Conseil d'Etat (1^{er} tour)

21 mars Ramassage objets encombrants

23-24 mars Soirées annuelles

Chanson des Resses et Compagnons du Coteau

24-25 mars Sortie à Zermatt - Ski-Club

28 mars Ramassage papier-carton

30 mars Assemblée générale

au Caveau - Amis tireurs

30-31 mars Soirées annuelles

Chanson des Resses et Compagnons du Coteau

31 mars Dégustation du millésime 2011 par la population

1^{er} avril Elections cantonales

Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

3 avril Assemblée paroissiale de printemps

20h15, maison de paroisse, Aigle - Paroisse

8 avril Culte de Pâques

10h15, à Yvorne, avec Ste-Cène - Paroisse

13 avril Célébration « Parenthèse »

19h30 salle sous la cure - Paroisse

21 avril Spectacle de soutien OJ

avec Nathalie Devanthey - Ski-Club

3 mai Assemblée des présidents - Cartel

12 mai Marché aux fleurs et brocante

Amis de Versvey

24 mai Tir militaire - Amis Tireurs

26-27 mai Caves ouvertes - PROVY

29 mai Tir en campagne - Amis Tireurs

Ouverture ski-lift de Luan:

2-8.1.12 - 14-15.1.12 - 21-22.1.12 - 28-29.1.12 - 4-5.2.12-11-12.2.12-18-19.2.12-25-29.2.12-1-4.3.12

INFOS RÉGIONALES

POLICE ET PREVENTION

Surveillance mutuelle des habitations (SMHab)

La commune d'Yvorne a adhéré au concept de la SMHab en 2004.

La surveillance mutuelle des habitants - SMHab, c'est :

- Construire un réseau de solidarité entre voisins
- Améliorer le partenariat police-population
- Informer personnellement les membres du réseau
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires
- Alerter rapidement.

L'ambition de ce programme est de prévenir les actes criminels en tous genres en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun.

L'objectif est que chaque citoyen apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait éminemment suspect à la police.

Information: la Division prévention de la criminalité de la Police cantonale, en collaboration avec les polices régionales vaudoises, envoie chaque mois à tous les membres du réseau SMHab: les Info-délits, qui mettent en exergue les délits commis dans la commune ainsi que des conseils de prévention, inhérents aux problèmes locaux. Cette information est envoyée par voie électronique ou par courrier. Pour plus de précisions: www.police.vd.ch

Intéressé(e) à participer à ce concept ?

Vous pouvez prendre contact avec la Gendarmerie vaudoise, Centre d'intervention de Rennaz, adj Borloz, gérant de la sécurité, 1847 Rennaz ou vous adresser à l'Administration communale d'Yvorne.



ECO-PRACTIQUE

ECRAN D'ORDINATEUR

Le saviez-vous ?

En travail: un écran plat, à surface d'affichage égale, consomme deux fois moins d'électricité qu'un écran cathodique et dégage moins de chaleur. Il émet moins de rayonnement électromagnétique et conserve plus longtemps sa qualité de lumière et de contraste.

Economiseur d'écran: ces programmes servaient à l'origine à afficher une image sombre et mouvante pour éviter qu'un affichage fixe finisse par laisser une marque permanente sur le revêtement phosphorescent des écrans. Ces programmes n'économisent pas d'électricité et n'ont plus d'utilité technique avec les écrans plats. Au contraire, les animations complexes sollicitent le processeur de l'ordinateur et consomment d'avantage d'électricité.

Vraiment en veille ? Un écran noir peut consommer presque autant d'électricité qu'un écran en fonction. Car, le plus souvent, la veille ne consiste qu'à afficher une image noire. La mise en « vraie » veille (appelée stand-by) dépend des réglages de l'ordinateur. Un bon écran plat de 17" ne consomme qu'un seul watt en veille profonde.



Eteint avec le bouton: tous les modèles d'écran ne sont pas éteints lorsqu'on croit couper leur alimentation en appuyant sur le bouton OFF. Beaucoup ont une consommation cachée: ils continuent de soutirer quelques watts d'électricité (entre 0.5 et 3 watts). On en trouve même certains qui « volent » plus de 10 watts.

Débranché: on est ainsi sûr qu'il ne consomme plus d'électricité et ne risque pas de subir de dégâts suite à une surtension sur le réseau électrique.

Source: Services cantonaux de l'énergie et de l'environnement.

- IMPRESSUM -

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch